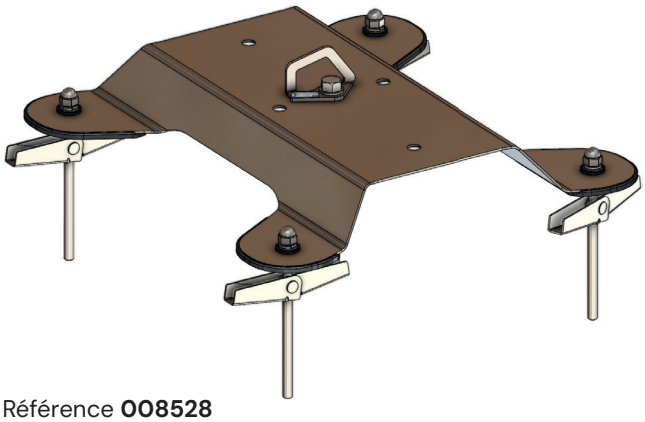
MADY

FICHE TECHNIQUE

ANCRAGE PERMANENT TOITURE ZINC



Référence **008528**

L'ancrage permanent (ou ancrage fixe) est un système de protection individuelle permettant à un ou plusieurs opérateurs de sécuriser leurs interventions dans des zones spécifiques.

Les platines pour toiture zinc se mettent en place par l'intermédiaire de 4 vis à bascule M10 en inox 304, fournies avec l'interface. Des écrous borgnes en inox sont fournis avec les vis à bascule ainsi qu'une rondelle d'étanchéité.

L'interface est commercialisée avec 4 joints EPDM moulées d'épaisseur 4 mm ayant une entretoise diamètre 34 mm.

Ces systèmes antichute s'installent directement sur le complexe d'étanchéité. L'installation est réalisée sans intervention en sous-face.

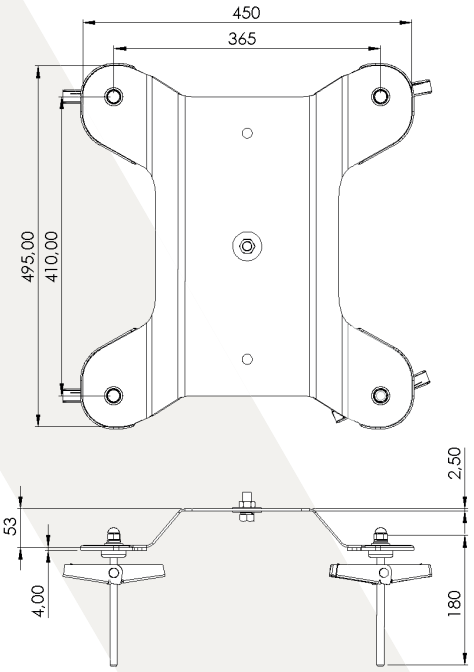
Les adaptateurs multidirectionnel R90 ou les potelets basculants DP250 peuvent être positionnés sur l'interface pour rehausser la ligne de vie. Ils sont indispensables en début de ligne de vie pour positionner l'absorbeur tendeur OS02.

Ancrage répondant aux exigences de la norme **NF EN 795:2012 type A** et aux exigences de la spécification technique **CEN/TS 16415:2013**.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Voliges épaisseur minimum 12mm
- Zinc épaisseur minimum 0,8mm
- 3 utilisateurs

SPÉCIFICATIONS	
Platine PZ, ép 2.5 mm	ACIER S235 + galvanisation à chaud
Bascule papillon M10 lg 180 mm	Inox 304 + passivation
Joint d'étanchéité	EPDM 60A
Résistance sur volige ép ≥ 12 mm	Avec 4 vis a bascules M10 : >1800daN
Homologation	EN 795 :2012 et TS16415 :2013 type A
Poids	4.5 kg



04 66 26 41 13 | bonjour@mady.fr | **mady.fr**